

A Louvain-la-Neuve - 120 crédits - 2 années - Horaire de jour - En français

Mémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **OUI**

Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**

Activités sur d'autres sites :

CRIM2M - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

L'École de criminologie assure une formation spécialisée et pluridisciplinaire qui permet d'appréhender la criminalité dans toute sa complexité.

La formation s'articule autour de plusieurs pôles disciplinaires : droit pénal et pratiques pénales ; processus psychiques en jeu dans le passage à l'acte criminel ; facteurs sociaux du passage à l'acte et mécanismes sociaux de création de la loi pénale et des conditions de son application ; étude du comportement humain dans son interaction avec les dimensions biologique, sociale et psychologique.

Votre profil

- Vous placez l'individu au centre de vos préoccupations et vous souhaitez être utile socialement.
- Dialoguer, collaborer, travailler avec divers intervenants sont des compétences que vous voulez exercer dans un cadre professionnel.
- Les questions de la déviance et de la délinquance vous intéressent.
- Vous cherchez une formation pluridisciplinaire qui vous ouvre les portes de fonctions variées.
- Vous souhaitez être préparé à intervenir sur le terrain et à mobiliser un bagage théorique, méthodologique et réflexif utile pour prendre distance face à une « situation-problème » en criminologie.

Votre futur job

Les champs d'action du criminologue sont :

- les polices (fédérale et locale) et la sécurité privée,
- les contrats de sécurité et de prévention,
- l'administration pénitentiaire,
- l'aide aux justiciables (prévenus, condamnés, détenus, etc.),
- l'aide aux victimes,
- les maisons de justice,
- l'aide et la protection à la jeunesse : service social des tribunaux, établissements privés ou publics pour enfants placés, centres d'action en milieu ouvert, etc.,
- l'aide sociale,
- la santé mentale et la toxicomanie,
- l'enseignement et la formation,
- la recherche,
- etc.

Votre programme

Le master vous offre :

- une approche interdisciplinaire de la déviance et de la norme (sociologie, droit, psychologie et criminalistique) ;
- une formation pointue dans les matières juridiques en rapport avec la criminalité et la pénalité ;
- un apprentissage appliqué de l'intervention : conduites d'entretien, gestion de conflits et de situations de crise, etc. ;
- des outils méthodologiques approfondis ;
- un stage sur le terrain ;
- la possibilité de réaliser une partie de votre master à l'étranger.

CRIM2M - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Apporter un éclairage critique et proposer une intervention étayée face aux questions que posent la pénalité, les infractions et les transgressions sociales tel est le **défi** que le diplômé du Master en criminologie se prépare à relever. L'École de criminologie de l'UCL propose aux étudiants souhaitant œuvrer dans le champ de la prévention, de la répression, de l'accompagnement et de leur évaluation, une formation axée sur la **problématisation des transgressions (passages à l'acte, carrières déviantes, etc.) et des usages de la pénalité (création et application des lois), de ses effets et de ses alternatives.**

Pour y parvenir, le diplômé maîtrise un large socle théorique et méthodologique spécialisé dans les principales disciplines autour desquelles s'articule la criminologie (psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales et droit). Il est capable d'appréhender et d'analyser, selon une approche transdisciplinaire, pragmatique et réflexive des « situations-problèmes » intéressant la criminologie dans toute leur complexité et de construire des pistes de recherche et d'actions concrètes et pertinentes, en tenant compte du contexte. Il est capable de communiquer, dialoguer, interagir et collaborer, en jouant si nécessaire le rôle de mise en liaison ou de médiateur, avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.

À travers son choix de finalité, le diplômé privilégie soit une formation orientée vers l'intervention de terrain ou clinique soit, vers les métiers de la recherche et de l'évaluation.

Conscient de la responsabilité propre à sa profession, le diplômé aura intégré une attitude d'acteur critique, capable de prendre des décisions et d'assumer des choix en plaçant les valeurs éthiques au cœur de ses préoccupations. Il aura intégré une logique de développement continu qui lui permettra d'être un professionnel faisant preuve d'expertise, de polyvalence, capable de s'adapter et d'évoluer positivement dans son environnement.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

- **Maîtriser** de manière intégrée **un corpus de connaissances relatives aux disciplines principales** (droit, psychologie, psychiatrie, sociologie, sciences médico-légales) autour desquelles s'articule la criminologie, corpus sur lequel le diplômé s'appuie pour comprendre et réfléchir une « situation-problème » intéressant la criminologie.
- Maîtriser le corpus de lois et de règles qui d'une part érigent certaines situations en infractions et d'autre part définissent et organisent les façons dont les autorités publiques les appréhendent et les résolvent.
- Maîtriser les théories psychologiques, psychiatriques, sociologiques et médico-légales mobilisées par la criminologie pour expliquer ou problématiser ces situations, phénomènes définis comme criminels ou perçus comme déviantes.
- Étudier les processus de création des lois et des règles, leur application, ainsi que les usages et effets de la pénalisation des situations.
- Analyser de manière approfondie les éléments politiques, économiques, sociaux et psychiques en jeu dans la réaction sociale formelle et informelle.
- Analyser de manière approfondie les processus psychiques et sociaux en jeu dans les passages à l'acte et dans les carrières déviantes.
- Analyser de manière critique ce que la problématisation criminologique des situations pénalisées ajoute ou enlève à leur intelligibilité.
- **Maîtriser et mobiliser la rigueur de la méthodologie** indispensable à toute intervention et à toute réflexion sur des questions intéressant la criminologie.
- Faire preuve de la rigueur, de la précision et de l'esprit critiques indispensables à toute démarche scientifique.
- Réfléchir de manière scientifique les phénomènes qui intéressent la criminologie en fonction des facteurs psychologiques, psychiatriques, médico-légaux, sociologiques, économiques, politiques, historiques et culturels.
- Maîtriser et mobiliser les outils d'analyse tant statistiques que qualitatifs pertinents pour l'étude de problématiques données.
- **Analyser de manière critique, selon une approche transdisciplinaire et réflexive, des « situations-problèmes » intéressant la criminologie** et contribuer à l'élaboration de réponses et d'actions concrètes et contextualisées.
- Approcher les réactions sociales formelles et informelles et les « situations-problèmes » auxquelles elles s'appliquent en articulant les différents angles d'analyse disciplinaires et en tenant compte des limites de chaque discipline et de leurs interrelations.
- Appliquer une méthodologie rigoureuse qui, tout en composant avec les incomplétudes, permette tout à la fois de problématiser la « solution » pénale et de résoudre les « situations-problèmes », au moyen de débats constructifs entre les diverses disciplines mobilisées par les criminologues.
- Dans ce dialogue transdisciplinaire, faire preuve de réflexivité et de recul critique, vis-à-vis d'autrui et de soi-même.
- Analyser, évaluer, restituer clairement et établir des liens entre des informations et des points de vue différents, en interaction avec les acteurs et institutions impliqués dans les « situations-problèmes ».
- Élaborer des stratégies et des actions concrètes en faisant preuve d'ouverture et de créativité
- Confronter théorie et pratique, notamment à travers une expérience de stage, afin d'apprendre à porter un regard critique sur le fonctionnement d'une institution et sur un ou plusieurs type(s) de situations problématiques.
- **Analyser les pratiques d'intervention et leurs logiques** pour apprendre à se positionner dans divers champs d'intervention avec pertinence et réflexivité.
- Connaître, comprendre, analyser et porter un regard critique sur différentes institutions (par exemple : les organisations policières, les tribunaux, les prisons, l'aide à la jeunesse, l'aide aux justiciables, la santé mentale ...) qui font l'objet des études de criminologie.
- Comprendre, analyser et critiquer de manière argumentée et selon une approche transdisciplinaire les fondements théoriques, la pertinence et les limites des principaux modes, techniques et pratiques d'intervention des criminologues.
- Différencier la pluralité d'intervention et leurs types de finalités et penser l'articulation entre, d'une part, la prévention/protection et le traitement et, d'autre part, la répression, la sanction, la probation, la guidance, la médiation, la réparation...
- Maîtriser et appliquer les outils méthodologiques liés à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des pratiques d'intervention dans les divers champs qui intéressent le criminologue.

- **Concevoir et réaliser un travail de recherche de nature transdisciplinaire** (mémoire), mettant en œuvre une démarche scientifique et méthodologique rigoureuse, pour approfondir une question de recherche inédite relative aux usages du pénal et aux situations-problèmes qui intéressent la criminologie.
- Formuler une question de recherche complexe.
- Rendre compte de l'état des connaissances sur cette question.
- Construire et mettre en œuvre un dispositif méthodologique rigoureux et pertinent en vue d'y répondre.
- Concevoir et réaliser, le cas échéant, une recherche empirique quantitative et/ou qualitative, en mobilisant les outils d'analyse adéquats.
- Analyser et interpréter les résultats.
- Développer un esprit de synthèse et formuler des conclusions.
- Faire preuve, de manière générale, d'un recul critique tant sur son propre travail que sur les connaissances qui y sont mobilisées.
- **Communiquer, dialoguer, collaborer et tenir la fonction d'interface** avec les différents acteurs impliqués dans une situation donnée.
- Communiquer, à l'oral et à l'écrit sur des sujets complexes (des informations, des idées, des conclusions, des pistes d'actions concrètes, ainsi que les connaissances et principes sous-jacents) de façon claire, structurée, argumentée selon les standards de communication spécifiques au contexte et en adaptant sa présentation au public visé et aux intentions poursuivies.
- D23.85399aes standards de

CRIM2M Programme

PROGRAMME DÉTAILLÉ PAR MATIÈRE

Tronc Commun [90.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

○ Module psychologique

○ LCRIM2103	Criminologie psychologique et exercices pratiques	Jérôme Englebert	FR [q1] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2108	Criminologie et psychiatrie et exercices pratiques	Johan Kalonji Ditunga	FR [q2] [45h+15h] [6 Crédits] 🌐	X	

○ Module forensique

○ LCRIM2113	Médecine légale en criminologie	Grégory Schmit	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
-------------	---------------------------------	----------------	-----------------------------	---	--

○ Module sociologique

○ LCRIM2104	Sociologie de la criminalité, de l'acte criminel et de la déviance et exercices pratiques	Fabienne Brion Vincent Francis	FR [q1] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2105	Sociologie de l'administration de la justice pénale	David Scheer	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2106	Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social	Réka Varga (supplée Fabienne Brion)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module juridique

○ LCRIM2107	Droit de la protection de la jeunesse	Thierry Moreau	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2109	Droit de l'exécution des peines ■	Thierry Moreau Olivia Nederlandt (supplée Marie-Aude Beernaert)	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2110	Droit de la fonction de police	Christian-Paul De Valkeneer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	

○ Module méthodologique

○ LCRIM2101	Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques	David Scheer	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2111	Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques	Frédéric Vesentini	FR [q2] [30h+15h] [5 Crédits] 🌐	X	
○ LCRIM2301	Entretien psychologique et social	Christophe Janssen	FR [q2] [15h+15h] [3 Crédits] 🌐	X	



Liste des finalités

La finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

- > Finalité spécialisée : [criminologie de l'intervention](#) [prog-2024-crim2m-lcrim210s]
- > Finalité approfondie [prog-2024-crim2m-lcrim230a]
- > Finalité spécialisée : [interdisciplinaire en criminologie critique](#) [prog-2024-crim2m-lcrim220s]

				Bloc annuel	
				1	2
✘ LCRIM2310	Approche interdisciplinaire du terrorisme	Fabienne Brion Christian-Paul De Valkeneer Jean-Marc Hausman	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x

o Perspectives théoriques en criminologie

Un cours à choisir parmi :

✘ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie	Antoine Masson	PR [q1] [30h] [6 Crédits]		x
✘ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique	Jérôme Englebert	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
✘ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie	Fabienne Brion	PR [q2] [30h] [6 Crédits]		x
✘ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	PR [q1] [30h] [6 Crédits]		x

Finalité approfondie [30.0]

La finalité approfondie vise à former les étudiants aux métiers de la recherche et de l'analyse dans les domaines de la criminologie psychologique ou sociologique et de la politique criminelle. La finalité approfondie prolonge le tronc commun par l'approfondissement de perspectives théoriques majeures, non pas dans une perspective encyclopédique mais en vue de mettre en lumière les relations entre options épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Cette formation prépare aux métiers de la recherche mais également aux nombreux domaines professionnels qui nécessitent des compétences en termes d'élaboration, de suivi ou d'évaluation de projets.

- Obligatoire
- ⊗ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊙ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o Contenu:

o Perspectives théoriques en criminologie

Trois cours à choisir parmi :

⊗ LCRIM2501	Perspectives psychanalytiques en criminologie ■	Antoine Masson	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		x
⊗ LCRIM2502	Perspectives critiques en criminologie clinique ■	Jérôme Englebert	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		x
⊗ LCRIM2503	Perspectives foucaaldiennes en criminologie ■	Fabienne Brion	FR [q2] [30h] [6 Crédits] 🌐		x
⊗ LCRIM2504	Perspectives marxistes en criminologie ■	Fabienne Brion Marie-Sophie Devresse	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐		

Finalité spécialisée : interdisciplinaire en criminologie critique [30.0]

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🌐 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Cette finalité est dédiée aux étudiants de l'Université catholique de Lille qui viennent suivre des cours durant un quadrimestre à l'UCLouvain ainsi qu'aux étudiants de l'UCLouvain qui iront en séjour d'échanges à l'Université catholique de Lille.

Bloc
annuel



				Bloc annuel	
				1	2
✘ ECRIM5001	Radicalisations, identités et reconnaissance		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5002	Lutte contre les atteintes criminelles aux droits de l'Homme: consensus et efficience des instances internationales		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5011	Considérations criminologiques sur les différences culturelles		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5012	Grands courants en anthropologie		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5013	Crime et littérature		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5014	Art et Crime		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5015	Conscience sociale et conscience morale		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5016	Victimologie, psychotraumatisme et questions identitaires		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5021	Séminaire d'épistémologie en criminologie		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5022	Approche critique des sciences forensiques		FB [q2] [] [1 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5023	Perspectives critiques en criminologie clinique		FB [q2] [] [2 Crédits]	X	X
✘ ECRIM5031					

PROGRAMMES PARTICULIERS

> [Master \[120\] en criminologie \[Double diplôme UCLouvain - uOttawa\]](#) [<https://uclouvain.be/prog-2024-crim2m-programme>]

Master [120] en criminologie [Double diplôme UCLouvain - uOttawa]

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc
annuel

1 2

o *Tronc commun*

⌘ Double diplôme - programme pour les étudiants de l'uOttawa

Ce programme détaille les cours de la première année du master en criminologie qui sera suivie à l'UCLouvain. Les étudiants de l'uOttawa suivront la deuxième année à l'uOttawa.

o Module psychologique

Deux cours obligatoires définis selon le parcours antérieur de l'étudiant

⌘ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique	Christophe Janssen	FR [q1] [30h] [6 Crédits] 🌐	X
-------------	---	--------------------	-----------------------------	---

Bloc
annuel

1 2

⌘ LCRIM2309

Crime, justice et culture

Marie-Sophie Devresse

⌘ Bachelier universitaire en psychologie qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1502	Introduction à la science forensique	Sonja Bitzer	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐

○ Pour les étudiants étrangers qui n'ont pas eu de cours de sociologie

○ LPSP1007	Sociologie : éducation, santé et travail	Marc Zune	FR [q1] [30h] [4 Crédits] 🌐
------------	--	-----------	-----------------------------

⌘ Autre bachelier universitaire qui n'a pas suivi la mineure en criminologie

○ LECRI1501	Histoire de la criminologie	Antoine Renglet	FR [q2] [30h] [4 Crédits] 🌐
○ LECRI1504	Eléments de droit pénal et de procédure pénale	Jean-Marc Hausman Christelle Macq	FR [q1] [60h] [7 Crédits] 🌐
○ LECRI1508	Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique		

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Le **tableau** ci-dessous reprend les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont par ailleurs identifiées **dans le programme détaillé** : leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Prérequis et programme annuel de l'étudiant-e

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un même bloc annuel d'un programme. Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant-e pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un-e étudiant-e en début d'année, il en assure la cohérence :

- Il peut imposer à l'étudiant-e de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique
- En fin de cycle uniquement, il peut transformer un prérequis en corequis.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

Tableau des prérequis

LANGL2423	"English Communication Skills for Students in Criminology" a comme prérequis LANGL1823 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL1823 - English receptive skills for students in criminology
LANGL2623	"Professional Integration Seminar for Criminologists" a comme prérequis LANGL2423 <ul style="list-style-type: none"> • LANGL2423 - English Communication Skills for Students in Criminology
LCRIM2109	"Droit de l'exécution des peines" a comme prérequis LECRI1504 OU LECRI1504B <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie)
LCRIM2200	"Mémoire" a comme prérequis LECRI1503 ET LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1503 - Introduction à la criminologie • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2221	"Stage et séminaire de supervision du stage" a comme prérequis (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2101 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 ET LCRIM2111 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LCRIM2101 - Méthodologie qualitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2222	"Séminaire d'accompagnement du mémoire" a comme prérequis LECRI1507 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1507 - Séminaire de méthodologie du travail universitaire
LCRIM2302	"Approches cliniques des situations de conflits et de crises" a comme prérequis LECRI1508 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1508 - Introduction à la psychologie clinique générale et criminologique • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2303	"Approche interdisciplinaire de la criminalistique" a comme prérequis LECRI1502 ET (LECRI1504 OU LECRI1504B) ET LCRIM2113 ET LCRIM2105 ET LCRIM2111 <ul style="list-style-type: none"> • LECRI1502 - Introduction à la science forensique • LECRI1504 - Eléments de droit pénal et de procédure pénale • LECRI1504B - Eléments de procédure pénale (2e partie) • LCRIM2113 - Médecine légale en criminologie • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2111 - Méthodologie quantitative en criminologie et exercices pratiques
LCRIM2304	"Ethique des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2105 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2110 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2106 - Sociologie de la pénalité, de la peine et du contrôle social • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2110 - Droit de la fonction de police
LCRIM2305	"Approche interdisciplinaire des pratiques criminologiques" a comme prérequis LCRIM2105 ET LCRIM2107 ET LCRIM2301 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2105 - Sociologie de l'administration de la justice pénale • LCRIM2107 - Droit de la protection de la jeunesse • LCRIM2301 - Entretien psychologique et social
LCRIM2306	"Approche interdisciplinaire de la prévention et du traitement de la délinquance" a comme prérequis LCRIM2103 ET LCRIM2104 ET LCRIM2106 ET LCRIM2107 ET LCRIM2108 <ul style="list-style-type: none"> • LCRIM2103 - Criminologie psychologique et exercices pratiques

CRIM2M - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2^e cycle universitaire
- > Diplômés de 2^e cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

Conditions d'accès spécifiques

Il faut apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française (niveau B1 du [Cadre européen commun de référence](#)).

La preuve de niveau B1 peut être apportée par :

- l'attestation de suivi de cours de langue de niveau requis dans le parcours académique antérieur de l'étudiant, attesté officiellement (diplôme et relevés de notes) ;
- une attestation officielle ou un certificat international reconnu par le jury d'admission : DELF-DALF / TCF / TEF.

Le diplôme doit être délivré par une institution académique reconnue par l'UNESCO ou reconnue par l'AUF (voir <https://www.whed.net/home.php> et https://www.auf.org/les_membres/nos-membres).

Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès	Remarques
Bacheliers universitaires de l'UCLouvain			
Tout bachelier UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout bachelier UCLouvain	Sans la Mineure en criminologie	Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Autres bacheliers de la Communauté française de Belgique (bacheliers de la Communauté germanophone de Belgique et de l'Ecole royale militaire inclus)			
Tout bachelier		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Bacheliers de la Communauté flamande de Belgique			
Bachelor of Science in de criminologische wetenschappen		Accès direct	

Autre bachelier

Accès moyennant compléments de formation

[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.

Bacheliers étrangers

Tout détenteur d'un diplôme de premier cycle universitaire (180 crédits ECTS)

[Accès sur dossier](#)

Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier).
[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Bacheliers non universitaires

> En savoir plus sur les

			antérieurement : maximum 60 crédits.
Masters			
Tout titulaire d'un Master UCLouvain	Avec la Mineure en criminologie dans son programme de bachelier.	Accès direct	S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.
Tout titulaire d'un Master belge		Accès moyennant compléments de formation	Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 15 crédits.
Tout titulaire d'un Master étranger		Accès sur dossier	Sous réserve d'acceptation du dossier (cfr accès sur dossier). Enseignements supplémentaires à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Diplômés de 2° cycle non universitaire

Accès sur dossier. Sous réserve d'acceptation du dossier.

[Enseignements supplémentaires](#) à déterminer selon le programme suivi antérieurement : maximum 60 crédits.

Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie (maisons de justice, police, prisons, prévention de la délinquance...) introduiront une demande d'admission auprès de la Commission d'admission de l'Ecole de criminologie, en soumettant un dossier VAE.

Les candidats doivent pouvoir justifier d'au moins 5 années utiles d'expérience personnelle et/ou professionnelle, en ce compris les années d'études supérieures réussies. Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>

Ils pourront accéder au master en criminologie moyennant l'ajout d'enseignements supplémentaires déterminés en fonction du parcours antérieur (maximum 60 crédits). Pour de plus amples informations, consultez le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/mon-programme-de-cours.html>

Accès sur dossier

L'accès sur dossier signifie que, sur base du dossier soumis, l'accès au programme peut soit être direct, soit nécessiter des compléments de formation pour un maximum de 60 crédits ECTS, soit être refusé.

Admission des étudiants titulaires d'un diplôme non belge

1. Conditions de recevabilité d'une demande d'admission au Master en criminologie

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **en Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 60% (ou 12/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Le dossier d'admission des étudiants ayant réussi une formation de premier cycle universitaire (minimum 3 ans) **hors Europe** ne sera examiné par la commission d'admission de l'Ecole de criminologie que si l'étudiant a obtenu au moins 65% (ou 13/20) de moyenne pour l'ensemble des années universitaires réussies.

Ce critère de recevabilité est appliqué strictement.

2. Critères d'admissibilité

Niveau académique du candidat

Il n'y a pas de règle universelle à cause de la très grande diversité des parcours et des institutions d'origine. De façon générale, néanmoins, des cas de refus typiques sont des parcours d'étudiants significativement plus longs que la norme en premier ou deuxième cycles. Sont également typiquement refusés des profils présentant des insuffisances marquées dans des matières fondamentales pour le master en criminologie tels que le droit pénal, la sociologie, la psychologie clinique, la méthodologie.

Le jury décide de l'admissibilité des candidats sur la base des éléments ressortant de l'ensemble de leur dossier, de la qualité de la formation suivie et/ou des matières vues dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Le jury d'admission détermine l'admissibilité sur la base du dossier et, s'il le juge nécessaire, d'un entretien individuel.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité spécialisée ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité approfondie.

Les titulaires d'un master en criminologie à finalité approfondie ont un accès direct au programme de master en criminologie à finalité spécialisée.

Procédures d'admission et d'inscription

Consultez le [Service des Inscriptions de l'université](#).

- Les adultes souhaitant valoriser leur expérience professionnelle ou leurs acquis personnels dans le domaine de la criminologie sont invités à consulter le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/vae.html>
- Les candidats de nationalité étrangère introduiront leur demande d'admission selon la procédure décrite à l'adresse : <http://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions>
- L'inscription en tant qu'élève libre est décrite sur le site <https://uclouvain.be/fr/facultes/drt/ecri/eleve-libre.html>

PÉDAGOGIE

L'équipe d'enseignants est composée à la fois de chercheurs actifs et engagés dans leur domaine et de professionnels de terrain diversifiés, choisis au départ de leur expérience et de leur expertise dans le champ criminologique.

Premier bloc annuel du Master

- Formation pluridisciplinaire sociologique, psychologique, juridique ;
- Approche combinant l'exploration théorique et l'ouverture à la pratique de terrain ;
- Initiation, dès la première année, à la construction du mémoire de fin d'études ;
- Attention portée à l'acquisition de compétences méthodologiques ;
- Recours à une diversité de méthodes d'enseignement (cours magistraux, séminaires, travaux dirigés, cours à pédagogie active, usage actif de Moodle, etc.) ;
- Accent porté à l'apprentissage impliquant la participation active des étudiants, dans le cadre de séminaires ou de travaux dirigés ;
- Apprentissage des langues en relation directe avec la discipline, à l'aide de méthodes de pédagogie active.

Second bloc annuel du Master

- Poursuite et approfondissement de l'approche pluridisciplinaire envisagée dès le premier bloc annuel du master ;
- Multiplicité des méthodes d'enseignement et des supports de cours (rencontre avec des professionnels, supports audio-visuels, études de cas, cours-débats...) ;
- Ouverture directe à la pratique professionnelle grâce à un stage de 300 heures ;
- Ouverture internationale grâce à un partenariat d'échange en Europe et vers l'Amérique du nord ;
- Apprentissage des langues orienté vers l'insertion professionnelle.

Dans la finalité spécialisée : le développement des compétences d'analyse est opéré en lien avec diverses conceptions de

